

Chers parents,

Votre enfant a été en contact étroit à l'école avec une personne positive au Coronavirus le 08/09/2021

Un adulte qui fréquente l'école/la classe de votre enfant présente une infection COVID-19. Votre enfant fait partie de ceux qui ont eu des **contacts étroits** avec cette personne. Votre enfant est estimé comme ayant un risque de porter le virus. La procédure prévoit des mesures pour l'ensemble des enfants de la classe afin de surveiller leur état de santé, et empêcher la transmission du virus à d'autres personnes.

- Votre enfant doit rester **en quarantaine à la maison dès d'aujourd'hui et jusqu'au 19/09/2021** (inclus), c'est-à-dire jusqu'au 10^{ème} jour après le dernier contact à haut risque.
- **Votre enfant fera deux tests : dès que possible et au 7^{ème} après le contact à risque.**
- **Le premier test sera fait dès que possible (le premier jour) et au plus tard le 11/09/2021** (c'est-à-dire dans les 72 heures après le dernier contact à risque). Il permettra de prendre des mesures pour les contacts de votre enfant et sa famille si nécessaire.
 - o Si le premier test est **négatif** : Votre enfant doit rester en quarantaine et refaire un **deuxième test à partir du 15/09/21** (7^{ème} jour après le dernier contact à risque). Il doit également faire un test s'il développe des symptômes.
 - o Si le premier test ou le deuxième test est **positif** :
 - Votre enfant reste en isolement à domicile **10 jours** à compter de la date du prélèvement (ou à partir du jour des premiers symptômes s'il en a développé). Il pourra retourner à l'école à partir du 11^{ème} jour.
 - Informez l'école du résultat de test positif.
 - Informez votre médecin généraliste¹ : Les contacts étroits et la famille de votre enfant devront se mettre en quarantaine et se faire tester.
 - o Si le deuxième test, prélevé à partir du 7^{ème} jour après le dernier contact à risque, est **négatif** :
 - La quarantaine s'arrête le jour de la réception du résultat.
 - Il faudra que votre enfant veille à respecter la période de vigilance de 14 jours à partir du jour du dernier contact à risque (voir ci-dessous).
 - o Si vous êtes informés plus de 72 heures après le dernier contact à risque de votre enfant, celui-ci est en quarantaine pour 10 jours après le dernier contact à risque mais ne réalise pas le premier test afin d'éviter que les tests ne se succèdent trop rapidement. Il fera un test à partir du 7^{ème} jour après le dernier contact à risque.
 - o En l'absence de test ou de résultat de test au 10^{ème} jour : la quarantaine s'arrête le 11^{ème} jour après le dernier contact à risque et est suivie d'une période de vigilance de 4 jours.

Voici les **mesures à suivre jusqu'au 21/09/21**, c'est-à-dire durant les **14 jours** qui suivent le dernier contact avec la personne infectée :

- Les **contacts sociaux** doivent être évités totalement pendant la période de quarantaine. Durant les jours suivants, votre enfant peut retourner à l'école, aux activités extrascolaires, récréatives, ... mais les contacts avec des personnes à risque de développer des formes plus sévères de la maladie (p.ex. les grands-parents de plus de 65 ans ou les personnes porteuses de maladies chroniques) doivent être évités.

¹ Si vous n'avez pas de médecin généraliste : en région bruxelloise, vous pouvez appeler le 1710 ou visiter le site www.famgb.be; en Wallonie, vous pouvez consulter le site de votre commune ou le www.1307.be

- Veillez au respect des mesures d'hygiène (**lavage des mains** plusieurs fois par jour à l'eau et au savon ; éternuer dans un mouchoir jetable, immédiatement jeté dans une poubelle fermée avec lavage des mains juste après ; ne pas partager les ustensiles pour manger et boire, ni les brosses à dents ou les essuies) et autant que possible de **distanciation physique** (se tenir à 1,5m des autres, éviter les contacts directs et les échanges d'objets).
- Surveillez chaque jour l'apparition éventuelle de symptôme tels que : fièvre, autres plaintes d'infection virale aiguë (toux, difficultés respiratoires, rhume, maux de gorge, fièvre, maux de tête, douleurs musculaires, douleur thoracique, perte d'odorat ou de goût, diarrhée aqueuse sans cause apparente) ou aggravation de symptômes respiratoires chroniques (asthme, toux chronique, allergie). **En cas d'apparition d'un symptôme, même mineur, isolez-le à la maison, téléphonez à votre médecin et faites faire un test.** Informez l'école si le résultat de test est positif.

Si le test est prescrit par l'équipe PSE ou par le centre d'appel, vous recevrez deux codes (combinaison de 16 chiffres et lettres) **par SMS sur votre GSM** qui vous permettront de prendre rendez-vous pour réaliser les tests dans un centre de prélèvement ou dans un laboratoire, ou via le portail www.MaSanté.be, sans passage chez le médecin généraliste.

Lors de la prise de rendez-vous sur www.Masanté.be vous pouvez introduire le nom de votre médecin généraliste pour que celui-ci reçoive également le résultat.

Le site www.MaSanté.be vous permettra également de prendre connaissance des résultats des tests de votre enfant ainsi que d'obtenir un certificat de quarantaine individuel si nécessaire (pour une durée de 10 jours).

Pour les élèves à partir de la 3^{ème} maternelle (en obligation scolaire) et de primaire : l'absence de votre enfant à l'école est justifiée par ce courrier.

L'école et le service PSE/centre PMS WBE sont à votre disposition pour toute question à ce sujet (numéro + disponibilités).